

ne cède la Ville du *Sacrement* à l'*Espagne*; qu'elles ont trouvé ces trois Villages abandonnés, les Indiens qui les occupoient s'étant retirés dans les Bois; qu'on compte de se rendre également maître des quatre autres Villages; mais que la conservation en sera difficile, attendu que les armes ayant dû être employées une fois, les Indiens ne manqueront pas de venir inquiéter les Portugais aussi souvent qu'ils voudront, à moins que la Cour n'y entretienne une espèce d'Armée pour les contenir; ce qui feroit une dépense bien onéreuse.

I T A L I E.

L'Impératrice-Reine a fait part à toutes les Cours d'*Italie*, de la résolution qu'elle a prise de retirer de la *Lombardie* presque toutes ses troupes, pour renforcer ses Armées contre le Roi de Prusse; contente d'avoir pris d'ailleurs les mesures les plus justes pour conserver la paix en *Italie*, & pour y assurer une parfaite neutralité dans les circonstances présentes. Ces différentes Cours ont donné à Sa Maj. Imp. les assurances les plus fortes de leur attachement à ses intérêts, & de la satisfaction qu'elles ressentent des mesures sages & prudentes qu'elle a prises pour procurer à l'*Italie* la jouissance d'une paix & d'une tranquillité non interrompues. Aussi, la bonne intelligence entre toutes ces Cours & la Cour Impériale est si bien établie, qu'on ne pourroit rien y ajouter pour la rendre plus solide. L'Impératrice-Reine en faisant communiquer, entre autres, au Roi de Sardaigne la nécessité où elle se trouvoit de faire marcher ses troupes de la *Lombardie* à la défense de ses Pays Héréditaires, ce Prince lui a fait connoître la part qu'il prenoit à la situa-